

# Choisir une forme juridique adaptée à son projet collectif

**Le GIEE Graines de l'Ain avance dans son projet autour des blés anciens et la réflexion sur la mise en filière de farine issue de ses blés. Se pose la question de la commercialisation en commun et du statut juridique approprié. Pour cela, ils souhaitent e**

## Objectifs de la formation

Comprendre ce qu'est une SCIC, les acteurs à mobiliser, les engagements de chacun. Mettre en perspective les objectifs du collectif en matière de commercialisation et le projet des SCIC pour vérifier l'adéquation et la faisabilité

## Pré-requis

Aucun

## Déroulé

Matin :

Comprendre ce qu'est une SCIC (acteurs, engagements, obligations...) et les différences avec une société commerciale "classique"

Après-midi :

Mettre en perspective les objectifs du projet collectif et le statut SCIC pour vérifier l'adéquation.

Etablir un plan d'action

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Claudine Pitiot-Bêche (responsable de stage)

adear01@orange.fr

ADDEAR de l'Ain

2 Bd Irène Joliot - Curie

01006 BOURG EN BRESSE

Tel. 04 74 45 25 59

Repas partagé le midi

## Dates, lieux et intervenants

**08 oct 2019**

09:45 - 17:00

2 Bd Irène Joliot Curie

01000 Bourg-en-Bresse

Rémi Dalan-Welcomme, consultant URSCOP

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADDEAR de l'Ain, 2 Bd Irène Joliot Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))